Université Rennes 2

Demander son transfert de dossier universitaire

Il s'agit d'un transfert au départ de Rennes 2 vers un autre établissement universitaire. Vous avez été inscrit à l'Université Rennes 2 et souhaitez procéder au transfert de votre dossier universitaire vers une autre Université.

La procédure de transfert de dossier universitaire s’effectue en ligne.

Attention :

- Vous ne pourrez saisir qu’une seule demande de transfert. Choisissez donc au préalable votre future université.
- Les dossiers sont transmis directement à l'Université concernée, jamais aux étudiants.
- Le transfert de dossier ne génère **ni** une inscription dans la nouvelle université **ni** une annulation d'inscription à Rennes 2 (la démarche est à effectuer auprès de la scolarité de l'UFR)